

# Caisse de Compensation ALFA de l'Industrie Horlogère - Agence 51.7

## Marche à suivre pour la constitution des dossiers d'allocations familiales



Caisse de Compensation  
ALFA de l'Industrie Horlogère  
Agences 51.5 / 51.7  
Mühlestrasse 14, CP 141  
CH-2540 Granges

☎ 032 655 29 60  
✉ alfa@cc517.ch  
🏠 www.ccih-siege51.ch

Documents à joindre au formulaire

		Type de demande			Formulaire à remplir et à retourner	Documents à joindre au formulaire					Traitement dossier
		FR	DE	IT	livret de famille ou acte de mariage/naissance ou formulaire E401 pour les résidents étrangers IT	* Pour les enfants dès 16 ans:	En cas de séparation / divorce:	Pour l'enfant de parents non mariés:	Pour les résidents étrangers FR / DE	Pour les autres résidents étrangers de l'UE	
Salarié résident en suisse	Demande d'allocation familiale	FR	DE	IT	✓	selon la situation	selon la situation	selon la situation	✗	✗	Selon planning d'activités annuel
	Demande de modification / mutation	FR	DE	IT	selon la situation	selon la situation	selon la situation	selon la situation	✗	✗	
	Demande pour l'allocation complémentaire	FR	DE	IT	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
Salarié résident à l'étranger	Demande d'allocation familiale	FR	DE	IT	✓	selon la situation	selon la situation	selon la situation	✓ **	✓ **	
	Demande de modification / mutation	FR	DE	IT	selon la situation	selon la situation	selon la situation	selon la situation	✓	✓	
	Demande pour l'allocation complémentaire	FR	DE	IT	✗	✗	✗	✗	✗	✗	
	Demande d'allocation différentielle	FR	DE	IT	✓	selon la situation	selon la situation	selon la situation	✓	✓	
Contrôle bisannuel des bénéficiaires *** ➔ Formulaire/Attestation à renvoyer à la Caisse Suspension provisoire des allocations au 30 juin		FR	DE	IT	selon la situation	selon la situation	selon la situation	selon la situation	✓	✓	

Lien vers l'outil de calcul du droit en ligne "Allocations familiales" du Centre d'information AVS / AI:

FR <https://www.ahv-iv.ch/fr/Assurances-sociales/Allocations-familiales-AF/Calcul-Droit>  
DE <https://www.ahv-iv.ch/de/Sozialversicherungen/Familienzulagen-FZ/Anspruchskonkurrenz>  
IT <https://www.ahv-iv.ch/it/Assicurazioni-sociali/Assegni-familiari-AF/Calcolo-Diritto>

\* exception pour les spécificités cantonales VS / VD  
\*\* pas nécessaire si les deux parents travaillent en suisse  
\*\*\* pas de contrôle pour les résidents italien qui vivent seuls avec des enfants/divorcés/séparés/veufs-veuves